



# REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19  
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

**NOM + Prénom**

**Adresse + n°**

**Code postal + Ville**

– R E C O M M A N D E –

Contact : Véronique FOCKEDEVY (02/674.74.37)  
Candidature : ...

Watermael-Boitsfort, le

**Madame, Monsieur,**

Faisant suite à la visite du logement sis **adresse + n°** à 1170 Bruxelles, nous vous informons que le Collège des Bourgmestre et Echevins en sa séance du **--/--/----** a jugé votre refus recevable. Par conséquent, vous conservez vos points de priorité liés à votre ancienneté.

En ce qui concerne les futures attributions et au vu de votre état de santé, nous vous proposerons uniquement des logements se situant soit au rez-de-chaussée ou desservi par un ascenseur.

En ce qui concerne les futures attributions et au vu de votre situation financière, nous vous proposerons uniquement des logements dont le loyer mensuel est inférieur à **---,-- euros**.

Le candidat qui s'estime lésé par une décision d'attribution peut introduire un recours en réformation contre cette décision auprès du Conseil Communal.

A peine de nullité, le recours est adressé au Collège des Bourgmestre et Echevins par courrier recommandé. Il est signé par le candidat-locataire ou son représentant et mentionne les indications suivantes :

1. Les noms, qualité et adresse du réclamant ;
2. Le numéro d'inscription dans le registre ;
3. L'adresse du logement dont l'attribution est contestée ainsi que la date de la notification de la décision d'attribution ;
4. L'objet du recours et un exposé des faits et moyens.

Le recours est introduit, à peine de déchéance, dans un délai de 15 jours à partir de la date d'envoi de la décision d'attribution définitive.

Nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur,** à l'assurance de notre parfaite considération.

Par le Collège,





Le Secrétaire,

L'Echevin délégué,

Etienne TIHON

Benoît THIELEMANS

Echevin de la Régie Foncière

 Place Antoine Gilson n°2 1170 Watermael-Boitsfort Troisième étage « Maison haute »	 02/674 74 37  regie.fonciere1170@wb.irisnet.be	  du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 14h15 à 16h00.
---	--	--